

Addendum N° 02 au Dossier D'Appel D'Offres

Référence: MCA-CI/GOODS/CB/384

Acquisition de logiciels, matériels informatiques et audiovisuels au profit des Centres CMTL à Bouaké et CPROMA à Yamoussoukro

27 septembre 2024

Le présent Addendum N° 02 au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) Réf. MCA-CI/GOODS/CB/384 est émis pour modifier les éléments ci-dessous.

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

Avis spécifique de Passation de marchés

Supprimer: Date de soumission: 02 octobre 2024—15h00 Heure d'Abidjan

Remplacer par : Date de soumission : 08 octobre 2024—15h00 Heure d'Abidjan

> Point 8

<u>Supprimer</u>: Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le 02 octobre 2024 à 15h00 – heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des soumissionnaires via Microsoft Teams le 02 octobre 2024 à 15h30 heure d'Abidjan

Remplacer par : Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le 08 octobre 2024 à 15h00 – heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des soumissionnaires via Microsoft Teams le 08 octobre 2024 à 15h30 heure d'Abidjan

Section II : Données Particulières

> Sous-Clause IO 8.1

<u>Supprimer</u>: Les Offrants peuvent demander des éclaircissements par courriel au plus tard 13 septembre 2024, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Offrants au plus tard le 18 septembre 2024.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse suivante :

MCA-Côte d'Ivoire

Att. : L'Agent de passation de marchés

Adresse : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com avec en objet du mail : «MCA-CI/GOODS/CB/384: Acquisition de logiciels, matériels informatiques et audiovisuels au profit des Centres CMTL à Bouaké et CPROMA à Yamoussoukro

Courriel : <u>MCACoteDIvoirePA@dt-global.com</u> Site web de l'Acheteur <u>www.mcacotedivoire.ci</u>

Remplacer par : Les Offrants peuvent demander des éclaircissements par courriel au plus tard 13 septembre 2024, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Offrants au plus tard le 27 septembre 2024.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse suivante :

MCA-Côte d'Ivoire

Att. : L'Agent de passation de marchés

Adresse : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com avec en objet du mail : «MCA-CI/GOODS/CB/384: Acquisition de logiciels, matériels informatiques et audiovisuels au profit des Centres CMTL à Bouaké et CPROMA à Yamoussoukro

Courriel : <u>MCACoteDIvoirePA@dt-global.com</u> Site web de l'Acheteur : <u>www.mcacotedivoire.ci</u>

➤ Sous-Clause IO 24.1 c)

<u>Supprimer</u>: Dans le cas où l'Offrant soumet une Offre protégée par mot de passe, le mot de passe de l'Offre doit être envoyé au plus tôt le 1er octobre 2024 et au plus tard le 02 octobre 2024 à 14h45mn heure d'Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com.

Remplacer par : Dans le cas où l'Offrant soumet une Offre protégée par mot de passe, le mot de passe de l'Offre doit être envoyé le 08 octobre 2024 et au plus tard à 14h45mn heure d'Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com.

➤ Sous-Clause IO 24.1 (j)

Supprimer: La copie scannée de la Garantie d'offre doit être soumise avec l'offre avant la date limite de soumission des Offres indiquée à la Sous-clause 25.1 des IO ci-dessous.

La copie papier « originale » de la Garantie d'Offre doit être soumise au plus tard le 04 octobre 2024.

Remplacer par : La copie scannée de la Garantie d'offre doit être soumise avec l'offre avant la date limite de soumission des Offres indiquée à la Sous-clause 25.1 des IO ci-dessous.

La copie papier « originale » de la Garantie d'Offre doit être soumise au plus tard le 10 octobre 2024.

Sous-Clause IO 25.1

Supprimer: La date limite de soumission de l'Offre est : 02 octobre 2024 à 15h00-heure d'Abidjan

Remplacer par : La date limite de soumission de l'Offre est : 08 octobre 2024 à 15h00-heure d'Abidjan

> Sous-Clause IO 28.1

<u>Supprimer</u>: La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne le 02 octobre 2024 à 15h30mn- heure d'Abidjan. Le lien de la conférence en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Remplacer par : La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne le 08 octobre 2024 à 15h30mn-heure d'Abidjan. Le lien de la conférence en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'Offres et celles modifiées par l'addendum n°1 restent inchangées.